

<b>Délibération N°</b>	D24-021	<b>Acte publié le</b>	28/03/2024
<b>Conseillers en exercice</b>	36	<b>Présents</b>	25
		<b>Votants</b>	31

L'an 2024, le **JEUDI 21 MARS** à 19h30, le conseil communautaire de Collines Isère Nord communauté, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au siège de la communauté de communes, **SOUS LA PRESIDENCE DE RENE PORRETTA**, Président.

**Secrétaire de séance** : Martine CHASTAGNARET.

**Présents** : Mmes et MM ANGINON Daniel, BADUFLE Christophe, BOUQUET Isabelle, CARLES Michel, CASTAING Patrick, CAUQUIL Alain, CHARDON Véronique, CHASTAGNARET Martine, COCHARD Bernard, DELAY Monique, DEVAUX Vanessa, FASSINOT Christine, GASS-VERNAVY Julie, GENDRIN Valérie, GIRERD-POTIN Albert, GROIX Brigitte, HIRTH Ludovic, HUGOU Isabelle, JULLIEN Bernard, MICHA-FRACHON Valérie, MUCCIARELLI Laurence, MUSTI Murielle, NEPLE Alain, NOWAK Christine, ORELLE Pierre-Louis, PORRETTA René, QUEMIN André, REVEYRAND Michel, REY Christian, ROSET Patrick, ROUSSEL Régis, ROUSSET Christian, TASCOTTI Maryline, TERRY Joël, THOMAS Alexandra, VERNAY Aurélie.

**Procurations** : BOUQUET Isabelle à MICHA-FRACHON Valérie  
 CHARDON Véronique à COCHARD Bernard  
 DELAY Monique à ORELLE Pierre-Louis  
 GASS-VERNAVY Julie à QUEMIN André  
 GENDRIN Valérie à ANGINON Daniel  
 TERRY Joël à CASTAING Patrick

**Nomenclature ACTES : 5778**

**D24-021 / CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE NORD ISERE (CCI NI) – CONVENTION**

Le Conseil communautaire du 02 février 2023 a validé la convention cadre de partenariat entre COLL'In Communauté et la CCI Nord Isère, pour la période 2023-2026, afin d'accompagner les entreprises et le développement économique du territoire.

Les membres de la Commission Economie proposent de renouveler la convention annuelle d'objectifs avec la mise en place de 4 actions :

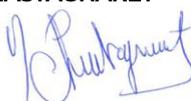
- **Action 1 : Animation de 3 ateliers collectifs thématiques**
  - o Coût : 4 950 € TTC
- **Action 2 : Avis consultatif sur les dossiers « aides directes aux entreprises »**
  - o Coût estimé pour 12 dossiers : 3 600 € TTC.
- **Action 3 : Accompagnement de la commune de Diémoz sur le projet « café-restaurant » et accompagnement spécifique du repreneur**
  - o Coût estimé pour 5 demi-journées : 1 704 € TTC.
- **Action 4 : Réalisation de diagnostics énergie pour les entreprises**
  - o Reste à charge COLL'In Communauté et entreprises : 0 € (car financement ADEME)

Le coût des 4 actions s'élève à 10 254 € TTC pour l'année 2024.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité, DECIDE :**

- VU la convention cadre de partenariat 2023-2026 avec la CCI Nord Isère ;
- CONSIDERANT la proposition de la Commission Economie réunie le 14 mars 2024 ;
- D'APPROUVER le projet de convention d'objectifs et son plan d'action 2024, ainsi que l'enveloppe financière correspondante plafonnée à 10 254 € TTC, tels que présentés ;
- D'INSCRIRE les crédits nécessaires au budget primitif 2024 ;
- D'AUTORISER le Président à signer ladite convention.

*Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération.*

La (le) Secrétaire de séance	Le Président	Pièces jointes :
Martine CHASTAGNARET 	René PORRETTA 	- PJD24-021